

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 37  
Nb. de représentés : 12  
Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

**AFFAIRE N° 34/1667 :**

Validation des conditions générales de vente de tickets d'entrées et d'activités aquatiques délivrés par le Complexe Aqualoisirs Francis NICOLE

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FERDE Thérèse (par Madame AHO NIENNE Sandrine), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), MINATCHY Mariot (par Madame GUIEN Marie Claire), MALET Viviane (par Monsieur DIJOUX Stéphane), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION David ( par Madame CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela), BELLON Stéphen (par Monsieur NARIA Olivier), ARAYE Hélène (par Madame ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine) , RIVIERE Christelle (par Madame PALIOD Marie Claude), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par madame HOARAU Brigitte), BEDIER Corine (par (Monsieur Pascal BASSE).

**ABSENTS :**

MM. FONTAINE Michel, OMARJEE Mohammad, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Chantal AGATHE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 18 septembre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 06 septembre 2024.



Accusé de réception en préfecture  
974 218 78 66 - 2024 0912-34-1667-DE  
Date de télétransmission : 17/09/2024  
Date de réception préfecture : 17/09/2024

Michel FONTAINE

**Affaire n°34/1667 : Validation des conditions générales de vente de tickets d'entrées et d'activités aquatiques délivrés par le Complexe Aqualoisirs Francis NICOLE.**

*Sports - Direction Générale des Services à la Population*

Par délibération en date du 14 Décembre 2023 – Affaire 30/1428 la Ville a fait voter les tarifs du Centre Aqualoisirs Francis NICOLE et afin de pouvoir faire le paiement des entrées et des activités, il y a lieu de voter les présentes conditions générales de vente qui ont pour objet de définir les dispositions contractuelles entre la Ville de Saint-Pierre, et toute personne physique achetant des billets d'entrées et d'activités aquatiques délivrés par le Complexe Aqualoisirs Francis NICOLE.

**Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention(s) (GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie)), DECIDE :**

• **D'APPROUVER** les conditions générales de vente pour le Complexe Aqualoisirs Francis NICOLE (en annexe).

• **DE L'AUTORISER** lui ou l'un des adjoints délégués, dans leur domaine respectif de compétences, à **SIGNER** toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE

